

Conscience. (traduit par **LÉB** = coeur, en hébreu), grec : **συνειδησις** (suneidèsis)
Latin : **consciencia**

Ce mot existe dans notre langue à partir du XIII^e S. dérivé du latin "**consciencia**" que l'on trouve chez Cicéron et Tacite, qui distinguent la "bonne" et la "mauvaise conscience". Le mot latin est calqué sur le grec **συν-ειδησις** (συν-οιδα) qui signifie "savoir avec, savoir par comparaison". Comparaison avec l'opinion générale et avec soi-même.

Il n'y a pas en hébreu de vocable équivalent. Les rétroversions, qui traduisent le Nouveau Testament en hébreu, ont employé dans cette langue le mot "**LÉB**", qui signifie "coeur" = tout l'intérieur du corps, tout l'intérieur de l'homme. La béatitude "*Heureux les coeurs purs*" pourrait ainsi se traduire: "Heureuses les consciences droites". Paul emploie l'expression "*conscience pure*" pour justifier son apostolat qui fut sans aucune recherche d'intérêt personnel.

Ce n'est que dans le Nouveau Testament que l'on trouve le mot "conscience", en grec et en latin dont voici les références aux livres grecs de l'Écriture:

Sag. 17/10; Sir. 13/30; Act. 23/1 : (Paul devant le Sanhédrin) ; Act. 24/16, (Paul devant le gouverneur romain) ..."*je m'applique à avoir sans cesse une conscience irréprochable devant Dieu et devant les hommes*"; Rom. 2/15, 9/1,13/5 ; I Cor. 8/7,10,12, 10/27,28,29 ; I Tim 1/5,19; 3/9; 4/2 ; 2 Tim 1/3 ; Ti/ 1/15 ; Hb. 9/9,14, 10/2,22, 13/18 ; I Pe. 2/19, 3/16, 21.

Dans la première épître aux Corinthiens, en plusieurs passages Paul fait l'éducation de la conscience de ses néophytes, par rapport à leurs "procès", aux influences sur eux de l'idolâtrie ambiante, (viandes offertes aux idoles); sur le mariage et la virginité (ch.7) où Paul lui-même n'a pas encore bien saisi la solution qu'il proposera plus tard dans l'Épître aux Ephésiens (ch.5/20 s.). Autres questions délicates: comment les femmes admises au culte chrétien devront-elles se comporter ? Certes il affirme clairement : "*Dans le Christ pas d'homme sans femme, pas de femme sans homme dans le Christ*" (I Cor. 11/11), mais les femmes seront-elles à part avec un voile sur la tête selon l'ancienne coutume du culte synagogal (au Temple: parvis des femmes) ?

C'est surtout le pain eucharistique qui pose problème... I Cor.11/17-38. Sur ce point le comportement des chrétiens de Corinthe laisse beaucoup à désirer, Paul leur fait de cinglants reproches (v. 17-22). Il reprend donc son enseignement ¹ en s'appuyant non seulement sur les Évangiles: témoignage des Apôtres présents à la Sainte Cène, mais sur la révélation personnelle qu'il a reçue directement de Jésus lui-

¹ - Très précieux pour nous, encore aujourd'hui, puisque tout au long de l'histoire jusqu'à nos jours, la présence corporelle du Christ sous les "apparences" du pain et du vin consacrés fut toujours mise en doute par d'innombrables hérétiques. Encore aujourd'hui plusieurs théologiens agréés avancent des arguments très contestables, qui s'éloignent des affirmations dogmatiques du Magistère. (Voir notre tragédie: "La dispute du Saint Sacrement")

même. Il donne ici un enseignement capital, d'où dépend la vie et la mort: c'est par la vérité eucharistique que tout homme est invité à "*se juger lui-même*" pour "*échapper à la condamnation de ce monde*". (Voir, sur ces versets 31 et 32 les mots διακρινω ετ εκκρινω ετ κατακρινω) Tout dépend donc de l'estime que la conscience fera du corps, et surtout du corps du Christ, qui ne doit pas être profané. "*Beaucoup sont malades et beaucoup sont morts parmi vous, parce que vous n'avez pas discerné (ou estimé, apprécié) (διακρινων) le corps*", et tout spécialement le corps du Christ.

Cependant Paul se rend compte qu'il lui faut tenir compte de la conscience encore obscure, troublée, ou servile de ses auditeurs: Juifs et Gentils. Les Juifs parce qu'ils restent encore obnubilés par les anciennes coutumes de la Loi: viandes pures et impures, fréquentation des païens... Pierre lui-même dut "évoluer" au niveau de sa propre conscience, et la chose ne put se faire qu'avec une intervention céleste, la fameuse "vision de la nappe" racontée avec insistance dans le ch. 10 des Actes. Et il gardera encore longtemps des scrupules gênants, que Paul lui reproche, pour le ramener à la vraie liberté chrétienne. (Gal. 1/11-14.) Et les Gentils parce qu'ils sont encore tributaires de leurs habitudes héritées de l'idôlatrie. Mais Paul lui-même qui fut si imprudent en se rendant à Jérusalem, malgré l'avertissement des prophètes, se rendra compte à ses dépens qu'il ne faut pas brusquer les consciences des lecteurs ou des auditeurs, comme il l'expose si bien dans le chapitre 14 de l'épître aux Romains et autres passages parallèles, en évoquant "les forts" et les "faibles". De fait, tout au long de l'histoire des missionnaires de l'Eglise, l'évangélisation fut toujours difficile pour amener l'homme déchu à la grâce et à la liberté que procurent la justification.

Il en est de même aujourd'hui: que l'on songe aux obligations sans fondement que l'Islam impose à des centaines de millions d'hommes et de femmes ! Que l'on songe à la tyrannie du "sur-moi", surtout lorsque la démocratie, depuis la Révolution française a lié sous l'idole de la Nation, ou du "parti" un nombre incalculable de pauvres gens généreux et dévoués, mais qui ne jugent pas explicitement et personnellement par la lumière de la liberté évangélique ! Les guerres les plus meurtrières du XXè Siècle ont été faites par des soldats, français, allemands, italiens, anglais, etc, d'une générosité extrême mais dont la conscience était obnubilée par le "Drapeau"... La tâche la plus urgente et la plus difficile est de délier les esclaves de leurs chaînes: chaînes invisibles qui paralysent la véritable obligation morale.

Ajoutons enfin que la psychologie moderne, issue de Freud et autres penseurs, a bien analysé le poids et la contrainte du "subconscient" et de "l'inconscient": c'est-à-dire les réflexes conditionnés, - les "habitus" ² – contraintes familiales, sociales, religieuses qui paralysent le jugement juste et équitable de la conscience personnelle.

² - Tel est le mot traditionnel bien connu des moralistes chrétiens et des auteurs spirituels. Les prêtres assidus au confessionnal se sont toujours trouvés devant des "ignorances invincibles", et devant le scandale que provoque la Vérité comme Jésus le dit au coeur de l'Evangile: "Heureux celui pour lequel je ne suis pas un objet de scandale".

Il faut constater que, dans la longue histoire de la Rédemption commencée avec Abraham, cette "conscience" personnelle s'éveille avec le Nouveau Testament. En effet, alors que tout l'Ancien s'appuie sur le choix d'une race particulière, Israël, parmi toutes celles qui descendent d'Adam, Jésus-Christ au contraire s'adresse toujours à la personne au singulier: "*Que celui qui écoute comprenne*", "*Celui qui veut me suivre...*" "*Celui qui demeure dans ma parole connaîtra la Vérité et la Vérité le délivrera*". Certes, Jésus fut condamné et exécuté sur la croix comme blasphémateur en se proclamant "fils de Dieu", mais aussi parce que sa personnalité et son "individualisme" faisaient scandale pour des gens étroitement solidaires entre eux sous le joug de la Loi Mosaique et surtout des "traditions" ajoutées à cette loi.

C'est justement l'Epître aux Hébreux qui procure la véritable liberté de conscience, en déliant définitivement l'obligation morale de toutes les observances provisoires. Tel est l'esprit de cette épître prodigieuse. Il se résume dans les versets 6/1 et 9/ 14 que voici: "*Voilà pourquoi laissant de côté le discours élémentaire du Christ portons-nous vers la perfection, sans revenir sur le fondement, à savoir la repentance des oeuvres mortes...*" et le second "*...à combien plus forte raison le sang de Christ, qui par le Saint Esprit s'est offert lui-même à Dieu, purifiera-t-il notre conscience des oeuvres mortes en vue de l'adoration du Dieu vivant.*"³ Il faut comprendre que les "oeuvres mortes" désignent le résultat inévitable de la génération charnelle, que la loi de Moïse autorisait moyennant les sacrifices sanglants de l'ancienne loi. Les Hébreux étaient "prisonniers", sous la "servitude" de la Loi, alors que c'est par la foi en la paternité toute puissante de Dieu que Saint Joseph et Sainte Marie nous ont donné le Christ. Toute la préoccupation de Paul est d'amener les Juifs, - de sa race, (Rom.9/1-6) - à la même foi, et aussi les Gentils, qui peuvent entrer directement dans la foi, à condition qu'ils ne reviennent pas à la génération charnelle et à ses servitudes. Tel est l'objet des deux épîtres fondamentales de Paul, aux Galates et aux Romains.

De fait dans l'Eglise ceux qui ont fait avancer la Rédemption, ou qui ont maintenu la foi ont toujours été des individus isolés, retirés au désert, qui ont vécu en solitaires et en ermites, passant pour des "excentriques" avant d'être entourés de disciples admiratifs et enthousiastes, qui la plupart du temps, en se multipliant par instinct grégaire, n'ont pas manqué de trahir les intentions de leur fondateur...

Nous attendons le Royaume de Dieu le Père, par la Sanctification de son Nom, et de ce fait nous rejoignons la Sainte Famille des géniteurs du Christ qui ont dépassé les contraintes de la loi qui régissait la génération charnelle, pour rejoindre l'intention première de Dieu inscrite dans la virginité de la femme. (Voir les mots *génération, filiation, scandale, tradition.*)

oooooooooooo

³ - Voir notre traduction et explication de l'Epître aux Hébreux. Voir aussi les traductions et notes de Crampon et de la Bible de Jérusalem.

